

# Réussir la mise en location d'un bien



**Public concerné :** Tous professionnels de l'immobilier

**Prérequis :** Exercer un métier relevant de la loi Hoguet  
Ordinateur, portable, connexion internet HD

**Modalités d'accès :** Formation en e-learning

**Durée :** 2 heures

**Tarif :** 29€ TTC

**Date ou période :** 6 mois

## Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
- Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.

## Lieu :

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : [contact@opcap.fr](mailto:contact@opcap.fr)

## Objectifs de la formation et compétences visées :

- > Maîtriser le cadre juridique et réglementaire de la mise en location pour assurer des pratiques conformes à la législation en vigueur.
- > Optimiser le processus de mise en location, de la rédaction d'annonces attractives à la sélection éthique et efficace des locataires.
- > Comprendre les aspects fiscaux de la location pour conseiller judicieusement les propriétaires sur les stratégies d'optimisation fiscale.
- > Identifier et exploiter les nouvelles tendances du marché locatif pour adapter ses services et répondre aux évolutions de la demande.

# Réussir la mise en location d'un bien

---

## Introduction

- Présentation de la formation
- Contexte et enjeux du marché locatif
- Objectifs de la formation
- Structure générale de la formation

## Partie 1 : Découverte du Propriétaire et du Bien

- Qui peut mettre en location ? (types de propriétaires et de biens)
- Documents nécessaires pour la mise en location
- Vérifications préalables (conformité aux normes, autorisations, etc.)

## Partie 2 : Cadre juridique de la location immobilière

- Loi du 6 juillet 1989, Loi ALUR, Loi ELAN, etc.
- Publicité et obligations légales dans les annonces
- Critères de décence d'un logement

## Partie 3 : Optimisation du processus de mise en location

- Préparation du bien pour la location
- Gestion des visites
- Sélection du locataire (critères et bonnes pratiques)

## Partie 4 : Les honoraires liés à la mise en location

- Réglementation des honoraires
- Grille tarifaire et calcul des honoraires (exemples pratiques)

## Partie 5 : Constitution et étude des dossiers locatifs

- Obligation de moyens et de conseils pour les professionnels
- Evaluation de la solvabilité du locataire
- Analyse des documents et vérification de leur concordance

## Partie 6 : Les garanties locatives

- Types de garanties (caution solidaire, assurance loyers impayés, etc.)
- Rôle et évaluation du garant
- Formalisation et limites légales de la caution

# Réussir la mise en location d'un bien

---

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

---

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
  - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
  - La dénomination du ou des modules suivis.
  - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

---

## Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.